



DELIBERATION
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 11 mars 2025]

Date de la convocation

5 mars 2025

Date de mise en ligne

13 mars 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 22

Procurations : 3

Votants : 25

Présents : Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Claire VILLENEUVE, Christian PERO, Christel PALIS, David AMALRIC, *Maires Adjoints*, Lahcene BAAZIZ, Monique GUILLE, Dany PORTES, Martine MOSTARDI, Thierry VOGELAAR, Isabelle BEAUVAIS, Anne DUBIER, Martine BOISSIERE, Daniel RIBES, Arnaud ELGOYHEN, Martine VIOLETTE, Antony MOUSSU, Gabriel CARRAMUSA, Christophe WATTRELOT, *Conseillers*.

Absents et représentés : Laurent SQUASSINA, Marie MONTELS, Pierre TRANIER

Absents : Jean BATAILLOU, Elisa GILLET, Jean-Marc AGUERRE, Dominique BOYER, Corinne DARMANI, Thomas DOMENECH, Thierry BODDI, Martine SOUQUET

N° 015/ 2025

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Approbation du Compte Financier Unique 2024 Budget Principal

Madame le maire donne lecture du CFU 2024 – budget principal comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement

Recettes : 14 387 310,68 €

Dépenses : 12 690 071,87 €

Soit un excédent de : 1 697 238,81 €

Investissement

Recettes : 6 198 634,32€

(Dont excédent reporté : 93 806,58)

Dépenses : 6 574 867,98 €

Apurement compte 1069 : - 18 873,69 €

Soit un déficit de : 395 107,35 €

Avant de procéder au vote du CFU 2024, Madame le Maire sort de la salle du Conseil pour ne pas prendre part au vote.

Le vote du CFU 2024 – Budget principal, s'établit comme suit :

POUR : 23

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

APPROUVE le CFU 2024 tel que présenté ci-dessus,

DONNE POUVOIR au Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ruffel', with a horizontal line underneath it.

Fait à Gaillac le 12 mars 2025